

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur
Public	Toute personne amenée à réaliser des travaux en hauteur et / ou utiliser des moyens d'accès
Prérequis	Savoir communiquer dans la langue française
Durée	0,5 jour soit 3,5 heures
Date - Planning - Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année - planning disponible sur le site internet au semestre - Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel - plan de formation entreprise- Fonds FNE - POE - AIF France Travail
Lieu	En centre - En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

FORMATION THEORIQUE :

Les travaux en hauteur :

- Définition

Savoir identifier les principes généraux de prévention

Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur :

- Les statistiques d'accident du travail en général et en particulier sur le travail en hauteur
- Modélisation du phénomène "accident"

Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur :

- Etudier la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur
- Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
- Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil
- Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur :

- Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
- Savoir assurer la préparation de son intervention
- Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses
 - Focus sur les causes et conséquences d'une chute
 - Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme :

- Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, etc...
- Faire le bon choix des matériels (Normes relatives aux échelles)

Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection collective :

- Respecter les prescriptions des garde-corps provisoires et permanents
- Respecter les prescriptions des escaliers, échelles à marches et échelles fixes
- Respecter les prescriptions des plates-formes
- Respecter les prescriptions des dispositifs de recueil souples (filets en grandes nappes et filets sur consoles)
- Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection individuelle (EPI)

Numéro du document
AF-TRH-01.6-R

Indice
B

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025

FORMATION PRATIQUE

- Pas de mise en situation pratique

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique.

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation**Avant la formation :**

- QCM de positionnement – 5 questions : Sensibilisation Travail en hauteur et Utilisation Moyens d'Accès

Après la formation :

- QCM validation des acquis – 10 questions : Sensibilisation Travail en hauteur et Utilisation Moyens d'Accès

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : Ø

Taux de satisfaction 2024 : Ø

Numéro du document
AF-TRH-01.6-R

Indice
B

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025